



**LE MOT DE GÉRARD CROZIER, PRÉSIDENT DU SMRD**

Le lac des Freydières est un ancien site d'extraction de graviers appartenant à l'État. D'environ 5 hectares, il est situé en rive gauche de la Drôme, sur la commune de Grâne, en périphérie immédiate de la Réserve Naturelle des Ramières du Val de Drôme. Le risque de capture est réel depuis 2003 et les conséquences potentiellement importantes pour les milieux et la stabilité des ouvrages. Chaque nouvelle crue peut être celle qui dévient la Drôme dans le lac. Je déplore que la remise en état de cet ancien site industriel soit aujourd'hui à la charge des collectivités mais les partenariats techniques et financiers trouvés avec CNR et l'Agence de l'eau permettent enfin de restaurer ce tronçon de Drôme, et je suis convaincu de l'économie d'argent public que représente cette action face aux conséquences d'une dégradation des digues au droit du lac. En vous remerciant de votre confiance.



**LE MOT DE CHRISTOPHE DORÉE, DIRECTEUR DE CNR**

Dans le cadre des enjeux du SAGE DROME et des objectifs à atteindre, le SMRD a fait réaliser en 2013-2014 une étude géomorphologique du bassin de la Drôme. Pour un bon fonctionnement et une dynamique naturelle des cours d'eau, l'action de « réintégration du lac des Freydières dans l'espace de mobilité de la Drôme » a été identifiée. Les phénomènes d'érosion, actuellement constatés, pourraient s'amplifier et avoir des conséquences importantes, notamment sur les ouvrages (seuil des Pues et l'affouillement des digues d'Alex-Grâne) et sur le milieu naturel (déconnexion des ripisylves). Afin de permettre à la

Drôme d'exprimer sa dynamique latérale au sein de son espace de mobilité naturel et d'éviter les phénomènes d'érosion, il est nécessaire d'une part, de procéder au comblement du lac des Freydières et, d'autre part, d'effectuer le démantèlement de « l'endiguement » qui le sépare du lit actif de la Drôme. C'est dans ce cadre que CNR apporte son soutien au projet en tant que Mécène sous les deux formats : un mécénat en compétences pour les phases études et un mécénat financier pour les phases travaux. De plus, une partie des matériaux dragués par CNR du piège à graviers de la rivière Drôme sera destinée à ce comblement.

Le SMRD vous conseille dans vos démarches **techniques** et **administratives** pour tous vos projets en lien avec un cours d'eau.

Plus d'infos sur les **SITES**  
[www.riviere-drome.fr](http://www.riviere-drome.fr)  
 et  
[www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)

**NOUS CONTACTER**



1 Place de la République  
 26 340 Saillans  
 Tél. : 04 75 21 85 23  
 @ : info@smrd.org  
[www.riviere-drome.fr](http://www.riviere-drome.fr)

**Qui demander ?**

**Julien NIVOU** : référent GEMAPI en charge du projet

**Président : Gérard CROZIER**

**Vice-présidents : Pascal BAUDIN, Frédéric TRON, Martine CHARMET**



**DU CONSTAT À L'ACTION**  
**RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE**  
**GRAVIÈRE DES FREYDIÈRES**



**LE CONSTAT : LA DRÔME MÉTAMORPHOSÉE EN 50 ANS**



Orthophoto 1954

**Une ancienne large zone de tressage**

Historiquement, la Drôme, sur les communes de Grâne et d'Alex, se présente comme une large zone de tressage et de divagation de la rivière. C'est un milieu particulièrement riche du point de vue écologique et une zone de régulation des crues et du transport solide. A partir de la fin des années 50, les extractions débutent dans le lit mineur de la rivière Drôme.

**Le besoin en matériaux d'après-guerre**

Les extractions vont devenir de plus en plus importantes avec des aménagements du lit entraînant des impacts forts sur le fonctionnement de la rivière. Une gravière, première d'un vaste projet, est créée pour extraire encore plus de graviers en continu. Face aux impacts alarmants de ces travaux, les élus locaux réagissent en construisant une digue pour séparer le lac des Freydières du lit vif. N'étant plus alimenté en matériaux, le site est exploité jusqu'en 1995, date à laquelle l'exploitant cesse son activité et se retire sans remise en état du site.



Orthophoto 2010

**Un risque de capture imprévisible**

Aujourd'hui, la rivière ne tresse presque plus sur cette zone et le milieu s'est refermé. La crue de 2003 a créé une brèche dans la digue séparant le lac de la Drôme. La rivière est alors partiellement capturée par le plan d'eau. Aucuns travaux de réparation n'ayant été réalisés, des craintes existent sur les conséquences d'une pénétration brutale de la Drôme dans le lac dont le niveau est bien plus bas.





## LA SOLUTION PROPOSÉE ? ALLIER AMÉLIORATION DES MILIEUX ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

L'étude préalable à un PAPI\* (Egis2008 - SMRD) puis l'étude géomorphologique du bassin versant de la Drôme (Artelia2014 - SMRD) mettent en avant le caractère prioritaire des problématiques liées à **une capture de la rivière** par le plan d'eau qui aurait des conséquences fortes et non maîtrisées sur la tenue des ouvrages (digues d'Allex et Grâne, seuil des Pucs, ponts...) et sur l'état des milieux.

En 2018, la mise en place de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations) et un partenariat avec CNR\*\* ont permis d'élaborer un projet pérenne et concerté sur le devenir du plan d'eau. Plusieurs stratégies et scénarios ont été étudiés

en comité de pilotage, de celui de «laisser faire» (non pérenne), à celui de «reconstruire la digue» (coûteux). Un troisième scénario a vu le jour qui consiste à restituer progressivement le lac à la Drôme pour éviter le risque de capture. Ce projet permettra, à terme, une amélioration significative du fonctionnement global du tronçon en redonnant une dynamique naturelle à la rivière et en s'exonérant définitivement des risques sur les digues tout en économisant les deniers publics.

\* Programme d'actions de prévention des inondations  
\*\* Compagnie nationale du Rhône

## QUELLE EST LA NATURE DU PROJET ?

Ce qu'il est prévu de faire :

- 1 Remplissage partiel du lac par 110 000 m<sup>3</sup> de graviers extraits du piège CNR de Livron/Loriol, laissant un lac de 2 m d'eau de profondeur contre 8 m par endroits aujourd'hui,
- 2 Arasement de la digue pour abaisser son niveau et réalisation d'une ouverture dans la partie aval.

Les résultats attendus :

- Exonération pérenne du risque de capture,
- Réintégration progressive et maîtrisée du lac au gré des futures crues.

Les aménagements prévus vont permettre de réintégrer le lac en douceur dans l'espace fonctionnel de la rivière.



## UN PROJET DE RESTAURATION MAJEUR

Si ce site, classé Réserve naturelle nationale, est également protégé par un Arrêté de biotope, c'est que ce secteur de la Drôme mérite toute notre attention.

Les rivières en tresses se distinguent des rivières à méandres au chenal unique et figé. En raison de la forte dynamique de ces milieux, les rivières en tresses abritent une grande diversité d'habitats et d'espèces. Mais elles sont aussi très fragiles et sensibles aux pressions humaines. L'intensification des aménagements en cours d'eau au XX<sup>ème</sup> siècle (hydroélectricité, extraction de granulats en lit mineur, urbanisation des fonds de vallée etc.) sont à l'origine de la dégradation des rivières en tresses et par conséquent une menace pour les espèces qui y vivent.

Ainsi, « la majorité (56%) des tresses du bassin Rhône-Méditerranée présente une tendance à l'incision à l'échelle du siècle » (Piegay et al., 2008). Elles étaient estimées à 1 214 km il y a deux siècles contre seulement 650 km de nos jours.

Ces dégradations affectent le fonctionnement de ces cours d'eau avec des conséquences économiques, sociologiques, paysagères et écologiques qui ont amené les politiques publiques en charge de « l'eau » et de la « biodiversité » à encourager leur restauration fonctionnelle.

La restauration du site industriel des Freydières mûrit

depuis 2008. Le projet final est de 2,2 M € financé à 50% par l'Agence de l'eau. CNR, qui voit dans ce projet une utilisation vertueuse de ses graviers, participe également à hauteur de 40%. Les 10% restants sont à la charge du SMRD qui intervient au titre de sa compétence GEMAPI.

A terme, il est espéré retrouver un peu du tressage perdu tout en sécurisant le secteur contre les dégâts des crues et des inondations.

Photo : Rémi ABEL-COINDOZ - SMRD



Le Petit Gravelot est un petit échassier qui niche dans les graviers des bords de Drôme en posant ses œufs à même le sol. C'est une espèce remarquable typique des cours d'eau en tresses.

## LES ÉCHÉANCES À VENIR

L'importance du projet et la sensibilité des milieux font qu'il est soumis à différentes réglementations et qu'il a donc nécessité de nombreuses expertises et études préalables.

Le projet final est le fruit de nombreux comités de pilotage. Il a recueilli la validation de tous les participants que sont les communes d'Allex et de Grâne, la Réserve Naturelle des Ramières, la FRAPNA, la Fédération Départementale et l'association locale de la pêche, l'union des carriers, l'Office français de la biodiversité et l'Agence de l'eau.

L'ensemble des dossiers étant aujourd'hui validé par

les services de l'État, **une enquête publique, organisée par le Préfet, se déroulera au printemps 2022 en mairie de Grâne pour une réalisation des travaux en septembre 2022.**

Si ces travaux sont importants, toutes les mesures seront mises en œuvre par le SMRD pour les riverains (entretien des pistes, barrière antibruit) et pour les milieux (gestion des matières en suspension et vigilance pour les espèces).

Une fois les travaux réalisés, le lac sera donc restitué à la Drôme.

Tous les éléments pour participer à l'enquête publique sont accessibles sur le site de la Préfecture [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr).

